

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Marey-lès-Fussey, devenues très rares. Le vallon du Lieu-Dieu, par exemple, comporte encore un petit bocage\*, parcouru par un ruisseau, mais fortement menacé par l'agriculture céréalière. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de mettre en place ou maintenir une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Messanges, la restauration des bords du Meuzin permettrait de lui redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

## AVIS DE RECHERCHE

Le Petit-duc scops est un des plus petits rapaces nocturnes, de la taille d'un merle. Migrateur en Afrique, il revient au mois d'avril et son chant flûté, répété toutes les deux à trois secondes, est alors facile à repérer même dans les villages. Recherchons-le dans l'Arrière-Côte et le Val de Vergy !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Bohus\_Cibiel



© CCGCNSG

Un relief marqué, une belle diversité de milieux, un vaste plateau et des versants forestiers sur la butte de Myon, surplombant le cours du Meuzin



© Pierre Julliard

### Des jardins de rocailles

Des pelouses\* sèches s'étendent en gradins sur les corniches du plateau de Myon. Très caillouteuses et bénéficiant d'un ensoleillement et d'une sécheresse marquée, elles abritent des plantes résistantes à ces conditions comme l'Inule des montagnes et la Saponaire faux-basilic. La végétation de ces milieux évolue très lentement vers la forêt, ce qui garantit sa préservation.

### Un papillon des forêts

Le Moiré sylvicole est un papillon des lisières des reliefs calcaires, dont les chenilles se nourrissent de graminées. Quand il fait très chaud, il se réfugie en forêt et peut passer inaperçu ! Menacé par le réchauffement climatique, il devient rare en Bourgogne à cause de la fauche précoce des talus, les plantations de conifères et de vignes, la disparition des haies et des bandes herbeuses. La préservation de lisières et de bords de route fleuris permet d'assurer sa sauvegarde.



© Rainer Lechner

### À RETENIR !

☞ **La forêt** de vastes boisements de hêtres couronnant une butte calcaire, assurant la protection de la qualité de l'eau

☞ **Les pelouses\* sèches** milieux très localisés et morcelés comportant encore des plantes remarquables. Elles ont fortement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle et sont aujourd'hui très menacées.

☞ **Un cours d'eau** avec quelques prairies, très rares sur le secteur

La commune fait partie du réseau Natura 2000.



© Pierre Julliard

### Entre ombre et lumière

La Saponaire faux-basilic est une plante vivace de la famille des œillets qui forme des tapis denses sur les rocailles ensoleillées. Présente en France dans les montagnes du Sud-est, elle « remonte » jusqu'en Côte-d'Or, où quelques rares localités naturelles sont signalées dans les secteurs chauds de l'Arrière-Côte, comme ici sur les corniches du plateau de Myon. Elle peut être cultivée dans les jardins et parfois « s'échapper » aux abords des villages.

## POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Végétation des sources
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches	Falaises et éboulis calcaires	
Forêts de hêtres montagnardes	Pelouses humides		
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire		
Forêts de hêtres des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		
Lisières forestières humides			



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Julliard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE RÉGIONALE*	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	☘	Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	préoccupation mineure	2015
		Saponaire faux-basilic / Saponaria ocymoides L., 1753		Vulnérable	2015
		Rosier rubigineux / Rosa rubiginosa L., 1771		Vulnérable	2011

### LEXIQUE

**Bocage** : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires

**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

**Microclimat** : On parle de microclimat quand les conditions climatiques locales (notamment la température et l'humidité) d'un secteur particulier sont différentes du climat général du territoire. Par exemple, une falaise orientée en plein soleil.

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

**Réseau hydrographique** : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail continue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirochette Cachalette, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Girouard - Impression : Commpress

## LES SITES REMARQUABLES DE MESSANGES

La commune de Messanges, d'une superficie de 306 hectares, s'étend sur les contreforts de la butte forestière du plateau de Myon, qui forme un paysage typique du Val de Vergy.

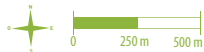
Le réseau hydrographique\* est marqué par la confluence des ruisseaux de l'Abîme de Bévy, de la combe de Roche et de la rivière du Meuzin, le principal cours d'eau du territoire qui marque la limite Est de la commune.

Un important niveau de source est localisé sur les pentes de la butte de Myon, où la forêt garantit la préservation de la qualité de l'eau.

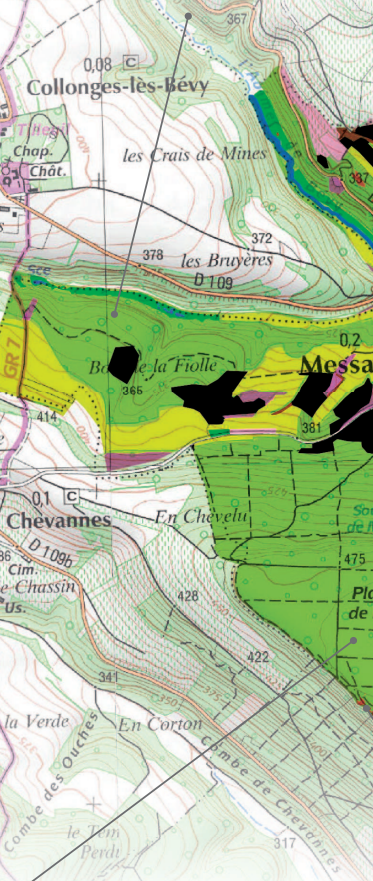
Le village est construit sur les pentes cultivées de la butte de Myon. Ce relief marqué, qui domine le Meuzin de 200 mètres de dénivelé, est principalement forestier et comporte de vastes pinèdes.

**3** sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Messanges. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le massif forestier du Plateau de Myon jusqu'aux prairies de la Combe de Roche et de l'Abîme de Bévy. Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements et les friches sont très importants, en particulier pour les cycles de vie des espèces.

-  Cours d'eau
-  Cultures
-  Forêts
-  Friches
-  Haies et broussailles
-  Marais
-  Pelouses
-  Plantations de conifères
-  Plantations de peupliers
-  Prairies
-  Vignes
-  Village



© Pierre Julliard



### FORÊTS DE PENTE DU PLATEAU DE MYON Un vaste massif forestier à préserver

Le plateau de Myon, dominant la vallée du Meuzin, fait partie du paysage typique du Val de Vergy. Les pentes nord, accidentées, abritent beaucoup de gros arbres et d'arbres morts. Le microclimat\* frais, qui contraste avec le versant exposé au sud, permet la présence de milieux rares comme les forêts de ravin. On peut y rencontrer l'Actée en épi, une plante rare en Bourgogne.

### FORÊTS ET PRAIRIES DE LA COMBE DE ROCHE ET DU BOIS DE LA FIOLE

#### Dans la Combe de Roche

Un liseré de prairies au fond d'une combe encaissée aux pentes forestières : c'est la combe de Roche. Au printemps, elle dévoile des tapis de plantes aux floraisons colorées : marguerites, sauges des prés, rhinanthès et centaurees attirent de nombreuses espèces d'insectes.



© Arditas Terpe

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. La Salamandre tachetée est un amphibien que vous pourrez observer dans le village.

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée au cœur du Val de Vergy, Messanges est limitée à l'Est par le cours du Meuzin et au nord par le ruisseau de l'Abîme de Bévy. Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire qui alimente ces cours d'eau. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. La commune est située au pied de la butte forestière de Mantuan, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XXème siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses\* de l'amont du Val de Vergy et les grandes pelouses\* de la Côte.

### PELOUSES ET OURLETS DU PLATEAU DE MYON Dans les anciennes pâtures de Myon

Minces liserés au sein des forêts de chênes rabougris du plateau de Myon, en bordure des chemins forestiers, les pelouses sèches\* du plateau de Myon sont héritées d'une époque où la forêt était fréquentée par des petits troupeaux communaux. A l'origine : un sol calcaire très peu épais et des rochers affleurants. Le belvédère escarpé de Myon est particulièrement riche en plantes rares comme la Saponaire faux basilic ou l'Inule des montagnes.



© Iwan Van Hoogmoed